

BCF Mobile Banking

Processus d'acceptation et dispositions particulières d'utilisation

Acceptation des dispositions particulières

Si vous souhaitez utiliser le service BCF Mobile Banking et donc les fonctions de l'application BCF Mobile Banking pour votre équipement périphérique (téléphone mobile, tablette, etc.), cliquez sur le bouton «J'accepte». Dans le cas contraire, cliquez sur «Annuler».

En cliquant sur «J'accepte»:

- **vous confirmez** que vous souhaitez utiliser le service BCF Mobile Banking pour bénéficier d'une offre supplémentaire au sein des services BCF e-banking laquelle est soumise aux «Dispositions particulières relatives à l'utilisation du service BCF Mobile Banking»;
- et vous demandez/autorisez la Banque Cantonale de Fribourg (désignée ci-après la «banque») à afficher sur votre équipement périphérique via BCF Mobile Banking, des informations concernant votre patrimoine, vos transactions, votre relation bancaire ainsi que, le cas échéant, d'autres informations ou d'autres services disponibles via BCF e-banking.

Les présentes « Dispositions particulières relatives à l'utilisation du service BCF Mobile Banking » font partie intégrante des conditions générales relatives aux prestations électroniques (e-banking) qui sont disponibles sur le site de la BCF (www.bcf.ch) et que vous admettez expressément connaître et accepter. En cas de contradiction, les présentes dispositions particulières sont déterminantes.

Dispositions particulières relatives à l'utilisation du service BCF Mobile banking

1. Le service offert par l'application BCF Mobile Banking vous permet d'afficher sur votre appareil des informations par exemple sur votre compte, votre dépôt, vos transactions ainsi que, le cas échéant, d'autres informations, via un canal de communication crypté. Il vous suffit pour cela de télécharger l'application BCF Mobile Banking (éventuellement auprès d'un prestataire tiers) et de l'installer sur votre appareil. Une fois l'application BCF Mobile Banking installée sur votre appareil, inscrivez-vous en utilisant les moyens de légitimation personnels (login et mot de passe) mis à votre disposition par la banque. Avec l'application BCF Mobile Banking, vous pouvez, notamment :

- gérer votre messagerie sécurisée e-banking,
- saisir, scanner et consulter des ordres de paiements,
- effectuer des opérations de bourse (achat/vente),
- consulter des cours de bourse ou des taux de change

Ces informations peuvent être envoyées à la banque dans le cadre des services BCF Mobile Banking.

2. L'utilisation du service BCF Mobile Banking, notamment en raison du téléchargement, de l'installation et/ou de l'utilisation de l'application BCF Mobile Banking et donc de ses points de référence avec des tiers (par ex. plateformes de téléchargement d'applications en ligne, opérateurs de réseau, fabricants d'équipements) **comporte des risques**, notamment: (1) divulgation de la relation bancaire ainsi que d'informations bancaires vis-à-vis de tiers (par ex. en cas de perte de l'appareil ou du fait de l'enregistrement d'informations concernant le téléchargement ou l'utilisation de BCF Mobile Banking par les plateformes de téléchargement d'applications en ligne et, éventuellement, de l'accès d'autorités étrangères à ces informations), le secret bancaire ne pouvant de ce fait pas être garanti; (2) interruptions des systèmes et autres perturbations affectant la transmission susceptibles de retarder, d'altérer, d'entraîner des erreurs d'acheminement ou d'effacer des informations; (3) usage frauduleux aux conséquences dommageables du fait de l'interception

d'informations par des tiers; (4) consultation des informations en cas de perte de l'appareil; (5) transmission de faux bulletins de versement ou falsification de bulletins de versement numérisés. Vous prenez en outre connaissance du fait que les informations mises à disposition par la banque sont considérées comme provisoires et sans engagement et que l'affichage des informations dans l'application BCF Mobile Banking peut être différent de l'affichage dans d'autres services en ligne de la banque, notamment dans le BCF e-banking.

3. Pour l'utilisation du service BCF Mobile Banking, la banque vous accorde le droit non exclusif, non transmissible, gratuit, de télécharger l'application BCF Mobile Banking (éventuellement auprès d'une partie tierce autorisée), de l'installer pour votre usage privé sur un appareil en votre possession, et de l'utiliser dans le cadre du service BCF Mobile Banking.

L'application BCF Mobile Banking peut contenir des logiciels dont la licence est accordée par des tiers. Vous reconnaissez et acceptez les droits de la banque et d'éventuels tiers sur l'application BCF Mobile Banking. La banque ne garantit d'aucune manière le fonctionnement et l'exploitation de l'application BCF Mobile Banking et n'assure pas le fonctionnement de votre opérateur réseau.

La banque n'est notamment pas tenue d'actualiser l'application BCF Mobile Banking, de l'améliorer, de l'étendre ou d'assurer une assistance. La banque se réserve le droit, auquel vous consentez expressément, de supprimer ou de faire supprimer à tout moment et sans préavis l'application BCF Mobile Banking de votre appareil.

4. Vous connaissez et acceptez les risques liés au service BCF Mobile Banking et notamment le risque de divulgation de la relation bancaire et d'informations bancaires vis-à-vis de tiers (cf. point 2), et en acceptant les présentes Dispositions particulières, vous libérez la banque de toute responsabilité pour tout éventuel dommage, direct ou indirect, résultant de l'utilisation du service BCF Mobile Banking ainsi que du téléchargement, de l'installation et/ou de l'utilisation de l'application BCF Mobile Banking (par ex. en cas de perte de l'appareil), sauf en cas de faute grave de la banque. La banque exclut par ailleurs toute garantie ou responsabilité quant à la mise à jour, l'exactitude et l'exhaustivité des informations affichées sur l'équipement périphérique.

5. La banque se réserve le droit de compléter, modifier ou remplacer à tout moment et sans préavis l'étendue du présent service ou de suspendre ce dernier.

6. La banque fournit gratuitement le service BCF Mobile Banking, mais elle se réserve le droit d'introduire ultérieurement une éventuelle indemnité/taxe pour ce service. Pour le transfert de données par Internet («roaming» inclus), les taxes indiquées dans le contrat que vous avez signé avec votre opérateur de réseau s'appliquent et ne concernent en aucun cas la banque. Nous vous recommandons de vous informer de leurs montants auprès de votre opérateur de réseau.

7. Vous autorisez la banque à utiliser, en interne, toutes les informations traitées en lien avec l'utilisation de l'application BCF Mobile Banking (par ex. données personnelles, géographiques, informations sur l'équipement) dans le cadre et pour la fourniture du service BCF Mobile Banking uniquement.

8. Par ailleurs, les conditions générales de la banque et les conditions **relatives aux prestations électroniques (e-banking)** figurant sur les différentes pages Web, de même que les renseignements et remarques spécifiques à chaque page demeurent applicables.